

COMPTE RENDU de la REUNION du COMITE CONSULTATIF TRANSPORTS SECURITE Du 9 mars 2016

Présents : Jean Michel BUONO – Monique BUCHET - Christian DELANAUD – Alain GIL – Jean Marc JOST – Frédéric LEGAY – Gérard PALHOL - Anne-Marie POUZET

Invité : Monsieur MAZELIER – Service chemins de randonnées du Sicoval.

Excusés : Bernard CAILLET – Sébastien DELAS - Michel INTRAND – Gérard de NAYVILLE.

Marches perron de la mairie

En sortant de la Mairie, certaines personnes distinguent mal les deux marches du perron. Des bandes colorées placées en limite du perron et sur le nez des marches amélioreraient la visibilité de celles-ci et par conséquent la sécurité. Même remarque pour les deux marches situées entre les deux poteaux de l'entrée.

Information navette

La navette vieillissante doit bientôt passer le contrôle technique et la majorité des élus est peu favorable au maintien de ce service en l'état car la fréquentation n'est pas à la hauteur de la dépense engagée. La décision définitive n'est pas prise et le service est maintenu en l'état jusqu'à la fin de l'année.

Avis du comité consultatif concernant :

- Renouvellement du véhicule

- Acheter un véhicule plus petit, pouvant être conduit avec un permis A.
- Louer un véhicule serait-il moins cher ?
- Utiliser des véhicules électriques comme à Arcachon, des subventions sont-elles possibles, le remplacement des batteries est coûteux sur la Zoë.
- Peut-on acheter en leasing ? Le remplacement de la batterie est-il prévu dans ce cas ? S'il n'y a pas beaucoup de kms, il est préférable d'acheter.
- Peut-on faire appel à des taxis ?
- Quel usage est fait de la Kangoo par le CCAS ?

- Publicité et la signalétique

- Malgré quelques insertions dans le kiosque, un gros travail de communication est à faire. L'usage de la navette est resté trop confidentiel.
- Mieux baliser les circuits. A Arcachon, il existe 3 circuits, signalés par 3 couleurs différentes. La descente et la montée se font à la demande sur le circuit.

- Types et destinations des différentes liaisons

- Peut-on envisager un fonctionnement en TAD avec des circuits réguliers à la demande. Lauzerville dispose d'un TAD communal financé par la commune.
- La desserte du lycée et du collège peut être discutable actuellement car assurée par le 79, mais elle est indispensable vers la gare et le marché de Castanet. L'utilisation de la ligne SNCF est en augmentation, les places sur le parking deviennent rares.

- Besoins du 3^{ème} âge et/ou des personnes à revenus modestes

- Des besoins nouveaux se font jour. Demande du club du 3^{ème} âge pour aller au loto ? Y-a-t-il d'autres demandes ?
- Les personnes très âgées à revenu modeste ne vont pas qu'au marché de Castanet, grâce à la navette, elles peuvent se rendre dans une grande surface low cost. Ces personnes n'ont pas ou n'utilisent plus leur véhicule.

Intervention de Monsieur MAZELIER

Peut-on utiliser la bande le long du Berjean ?

La bande enherbée le long du Berjean a pour vocation d'éviter que les pesticides n'abîment la qualité de l'eau. Elle est à usage strictement environnemental et ne peut en aucun cas avoir un usage piétonnier.

D'autre part, les cours d'eau est une zone humide qui peut être impraticable en hiver et donc incompatible avec la fonction de passage

Après le chemin du Troy, il y a un chemin piétonnier SICOVAL, quelle possibilité pour Escalquens à cet endroit ?

Il y a l'usage et le statut. A Escalquens, il n'y a plus de chemins ruraux et il ne reste que 3 chemins d'exploitation. Sur Odars, le chemin initial était sur le replat, en dehors de la zone humide sujette aux inondations. Il y a eu un échange foncier entre l'agriculteur et la commune en vue d'un chantier d'assainissement. Le chemin a été déclassé, vendu et classé en chemin rural. Les chemins d'exploitation ont été rétrocédés à la commune.

Sur le PLU, il existe des emplacements réservés Sicoval, à des fins de chemins de randonnée ?

L'un d'entre eux est destiné à la création d'un bassin de rétention. Les autres devaient servir à la constitution d'un réseau de randonnée. Il reste des projets qui ne peuvent pas aboutir du fait de la maîtrise du foncier. Il existe un service au Sicoval qui suit le foncier et qui depuis 2010 travaille sur ce thème. Il existe aujourd'hui, une boîte à outil d'accompagnement technique réglementaire (en liaison avec la SAFER) pour accompagner les communes dans leurs achats fonciers. D'autre part étant donné les problèmes budgétaires actuels, le réseau de randonnée n'est pas une priorité et son entretien même pose problème.

De plus, si ce programme du Sicoval lié à l'activité loisirs, peut se superposer à des projets communaux, il n'est pas destiné à la création de liaisons douces entre les quartiers, ce n'est pas du même niveau.

Quelle possibilité de création d'un chemin reliant le cimetière au chemin du Troy ?

La mairie est propriétaire de la totalité du terrain acquis pour le cimetière. Elle en a utilisé une partie et a mis le reste à la disposition d'un agriculteur. Il faut demander le droit de passage.

Passage pour la future piste du Berjean ?

Son trajet traverse la propriété de Monsieur Rumeau. Celui-ci est propriétaire jusqu'au milieu du fil de l'eau. C'était autrefois un terrain agricole devenu terrain à usage d'habitation. Il y a 3 solutions pour la servitude de passage

- Etablir une convention révocable à tout moment
- Créer une servitude technique (assainissement ou autres...)
- Acquérir par négociation ou expropriation.

Comment créer la liaison jusqu'au bout du chemin de la Masquère et vers l'impasse de la Viguerie ?

Il faut voir avec les collègues qui gèrent les ZAC ou avec le service foncier.

Nous avons formé des équipes pour définir les itinéraires piétonniers

Anne Marie POUZET et Jean Marc JOST pour **La Bruyère et En Poutet**
Gérard PALHOL et Frédéric LEGAY pour **La Tour**

Jean Marc BUONO et Alain GIL pour **Cambourras et Troubadours**

Christian DELANAUD et Monique BUCHET pour **le Sauzat et le Domaine de Bellevue**

Notre prochaine réunion aura lieu le : 18 mai 18h - Services Techniques